

TEMPS DE RENCONTRE – JEUX ENFANTS / ASSISTANTES MATERNELLES A LA CRECHE

La Crèche Familiale organise des temps de rencontre-jeux à destination des enfants et de leurs assistantes maternelles dans les locaux de la crèche en complémentarité de ce que vivent les enfants chez leurs assistantes maternelles.

L'Educatrice de Jeunes Enfants est garante du bon déroulement de ces moments de rencontre. Elle travaille en collaboration avec l'ensemble du personnel de la crèche.

Ces temps de rencontre-jeux font partie du projet éducatif de la structure.

I – OBJECTIFS DES TEMPS DE RENCONTRE - JEUX

Permettre aux enfants :

- de jouer, de communiquer avec d'autres enfants, d'autres personnes,
- d'évoluer en toute sécurité autour d'activités adaptées à leurs âges et à leur besoins,
- d'appréhender quelques règles de vie en société,
- de se séparer progressivement de son assistante maternelle.

Permettre aux assistantes maternelles :

- de rompre leur isolement. Ainsi elles peuvent échanger sur leur profession, leurs pratiques,
- de partager leur savoir-faire et donner envie à d'autres assistantes maternelles de faire autrement avec les enfants,
- de découvrir d'autres activités qu'elles peuvent exploiter ensuite chez elles avec les enfants.

II – ORGANISATION DES TEMPS DE RENCONTRE - JEUX

Les groupes sont constitués de 3 ou 4 assistantes maternelles et de 11 enfants maximum. Ces groupes se retrouvent 1 fois par semaine au sein de la crèche.

Les parents sont informés de l'existence de ces temps de rencontre-jeux lors de l'inscription de leur enfant à la crèche.

Les assistantes maternelles reçoivent le programme d'activités pour le trimestre et en tiennent informé les parents.

Un courrier est envoyé aux parents leur indiquant le jour de participation de leur enfant au temps de rencontre-jeux. Une rencontre avec les parents et l'Educatrice de Jeunes Enfants est proposée à chaque nouvel accueil pour préparer la venue des enfants à ces temps de rencontre-jeux.

III- DEROULEMENT DES RENCONTRE- JEUX

Planning de fréquentation des locaux

Rencontre-jeux avec Valérie Perarnaud

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux
	15h15 – 17 h Rencontre-Jeux			

Rencontre- jeux avec Geneviève Camara

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux

Rencontre- jeux avec Emmanuelle Sanz

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	9 h 15 – 11 h Rencontre-Jeux			
	15h15 – 17 h Rencontre-Jeux			

1° Temps de rencontre-jeux pour les enfants en présence de leur assistante maternelle

Il s'agit de temps prévus pour les enfants d'âge confondu en présence de leur assistante maternelle et de l'éducatrice.

Un enfant intégrera un groupe de rencontre-jeux :

- d'une part, en fonction des observations effectuées au préalable au domicile de l'assistante maternelle
- d'autre part, après 3 semaines d'accueil en moyenne chez l'assistante maternelle quelque soit son âge.

Les assistantes maternelles participent à l'animation de ces moments avec l'Educatrice de Jeunes Enfants.

2° Temps de rencontre-jeux pour les enfants sans leur assistante maternelle

Ces moments sont réservés aux enfants de 2 à 3 ans qui sont capables de se séparer de leur assistante maternelle pendant 1 h 30 environ.

IV – DEROULEMENT DES TEMPS DE RENCONTRE - JEUX

Chaque temps de rencontre-jeux comporte des moments de rituels :

- **L'accueil :** 9 h 15 à 9 h 30
ou 15 h 30 à 15 h 45

C'est le temps des « bonjours » et des « quoi de neuf ? ».

Un échange a lieu entre les parents, l'assistante maternelle et l'enfant sur les évènements intervenus récemment et ressentis par l'enfant.

Les parents qui amènent leur enfant directement à la crèche ont un temps de transmission particulier avec l'assistante maternelle de leur enfant ou l'éducatrice.

Les enfants enlèvent leur manteau et peuvent se mettre en chaussettes ou chaussons s'ils le souhaitent. Les téléphones portable sont obligatoirement éteints (en cas d'urgence, le secrétariat peut recevoir les appels).

L'assistante maternelle qui ne reste pas, prend le temps de faire le lien avec l'éducatrice de jeunes enfants et de dire « au revoir, à tout à l'heure » à l'enfant.

- **La collation :** 9 h 30 à 9 h 45
ou 15 h 45 à 16 h

C'est un moment convivial qui permet à l'enfant d'intégrer quelques règles de la vie en société (rester assis avec les autres, attendre son tour pour être servi, ne pas prendre la collation du voisin). C'est le moment de partager ou de raconter ce que l'on a fait, de varier les plaisirs, de découvrir d'autres saveurs.

Les anniversaires peuvent être fêtés à ce moment là.

- **Les jeux et les activités :** 9 h 45 à 10 h 45
ou 16 h 00 à 16 h 45

Le plaisir de jouer pour l'enfant est recherché avant tout. C'est l'occasion pour lui de jouer, de découvrir des activités nouvelles, de susciter sa curiosité tout en respectant sa spontanéité. L'adulte respecte l'envie de l'enfant, son désir de faire ou de ne pas faire.

Quelques activités pouvant être proposées : peinture, pâte à modeler, des manipulations de matières diverses (semoule, sable, papier, tissu, carton), du collage, des jeux basés sur la psychomotricité, de la danse, des chants ... sans oublier de laisser le temps aux enfants de rêver et pourquoi pas ne rien faire.

- **La fin du temps de rencontre-jeux :** 10 h 45 à 11 h 00
ou 16 h 45 à 17 h 00

Les enfants et les adultes participent au rangement des jouets, ce qui permet à chacun de repérer la place de ces derniers et de les retrouver la fois suivante.

Puis un temps de comptines et d'histoire est prévu. C'est un moment de calme et de détente où tout le monde se retrouve ensemble. Enfin, les enfants vont remettre leurs manteaux avant de se dire « au revoir, à la semaine prochaine ».

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Règles qui vont déterminer notre conduite à tenir pour le bon déroulement des rencontres-jeux . Elles pourront être réajustées.

1. RESPECT DU PROJET EDUCATIF AU COURS DES RENCONTRES-JEUX
2. La participation des assistantes maternelles est hebdomadaire et obligatoire sauf en cas de maladie d'un des enfants accueillis
3. Respecter les horaires d'arrivée et de départ des enfants pour le bon déroulement de ces rencontres-jeux
4. Avertir dès que possible en cas d'absence (congés, maladie...)
5. Prévoir des vêtements pratiques et qui peuvent être salis (peinture, feutres...) et un change
6. Ne pas oublier les doudous et sucettes (ils participent au réconfort et à la sécurité affective de l'enfant).
7. LES TÉLÉPHONES PORTABLES SONT ETEINTS pour être totalement disponible pour les enfants le temps des rencontre-jeux (en cas d'urgence le secrétariat peut recevoir les appels)
8. PAS DE PRESENCE ETRANGERE DU SERVICE sauf présence des parents, stagiaire en accord avec l'Educatrice et le service.
9. RESPECT DE LA BIENVEILLANCE ET DE LA DISCRETION PROFESSIONNELLE